



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Le 9 février 2023

Madame Meriem Lahouiou
Secrétaire, Commission des finances publiques
Assemblée nationale du Québec

cfp@assnat.qc.ca

Objet : Projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives

Appui au mémoire déposé par le Collège des médecins du Québec

Madame,

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) tient, par la présente, à appuyer intégralement les arguments et recommandations énoncés par le Collège des médecins du Québec dans le mémoire qu'il a récemment déposé devant la Commission des finances publiques, eu égard au projet de loi mentionné en titre. En effet, l'OIIQ souscrit entièrement à l'objectif que sous-tend le projet de loi n° 3, mais partage les questionnements et inquiétudes du Collège des médecins du Québec, dont certains ont déjà été portés à l'attention du ministre Caire le 24 janvier dernier, dans une lettre cosignée par six ordres professionnels du domaine de la santé, dont l'OIIQ.

Nous constatons par ailleurs que les préoccupations exprimées dans ce mémoire rejoignent celles des autres ordres professionnels qui se sont prononcés sur ce projet de loi, de même que celles de plusieurs organismes qui ont comparu devant la Commission. Nous souhaitons que ces interventions permettent à la Commission d'améliorer et de clarifier le projet de loi n° 3, afin de faire en sorte qu'il remplisse sa promesse d'offrir aux renseignements de santé un cadre juridique cohérent favorisant leur utilisation optimale, dans le respect des droits des personnes concernées et de la protection du public.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous accorderez à la présente et vous prions, Madame, de croire en l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,

Luc Mathieu, inf., DBA, ASC

- c. c. M. Éric Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique
M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux
M^{me} Sonia Lebel, ministre responsable de l'Application des lois professionnelles, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor
M^{me} Diane Legault, présidente, Office des professions du Québec
M. Mauril Gaudreault, M.D., président, Collège des médecins du Québec